



Éditorial

Le trimestre écoulé a été marqué par un certain nombre de manifestations qui ont donné une image dynamique de notre village.

Le 18 mars, la maison d'accueil du site nordique de Ceillac a été inaugurée, en présence de nombreuses personnalités et habitants du village. Jamais, la Commune n'avait accueilli un tel aéropage.



Pour l'inauguration du bâtiment d'accueil de ski nordique, présence de nombreuses personnalités, avec le préfet, la sous-préfète, le député, la sénatrice, des conseillers départementaux, dont deux vice-présidents, ainsi que les présidents des Communautés de Communes du Queyras et du Guillestrois et les maires du Queyras, de Crévoux et de Barcelonnette.

Le 3 juin, c'est par Ceillac que le préfet des Hautes-Alpes, Philippe Court, a commencé sa visite des Communes de la Communauté de l'Escarton du Queyras.

Le 4 juin, en présence de leur famille, la municipalité a donné le nom de Françoise et Alfred Moyrand à la salle hors-sac de la maison d'accueil du site nordique.

Le 5 juin, à l'initiative de jeunes étudiants de Gap, une centaine de personnes a participé aux différentes animations et activités sportives organisées par une journée « Ceillac à pattes ».

Le 18 juin les locaux communs à l'agence postale et à l'office du tourisme ont été inaugurés. Cette mutualisation outre qu'elle génère des économies en termes de fonctionnement permet l'ouverture de l'agence postale le samedi matin.

UN BUDGET DIFFICILE

Les moments de convivialité ne suffisent pas cependant à faire oublier la situation financière particulièrement difficile à laquelle se trouve confrontée la Commune.

Le budget 2016 qui sera détaillé plus loin est marqué par :

- une nouvelle diminution des dotations de l'État ;
- une prévision de recettes de la microcentrale du Cristillan en baisse (150.000 € en 2013, 90.000 € en 2014, 60.000 € en 2015) ;
- la coupe de bois dont le produit estimé par l'O.N.F à 40.000 € avait été inscrit en recettes lors du vote du budget 2016 demeure invendue.
- la prise en charge du déficit des remontées mécaniques pour 103.000 €.

C'est toute la capacité d'autofinancement de la Commune qui est ainsi « absorbée », ce qui obère très largement la possibilité d'investissements futurs.

Néanmoins, des contacts ont été établis en vue de mettre en place le plan de financement des travaux indispensables de requalification du Village de Vacances et, même si les réponses ne sont pas au niveau des aides demandées, la Commune pourra peut-être réaliser cet automne des travaux importants sur l'aire de jeux pour enfants qui jouxte la Maison Colombet dont elle est devenue propriétaire et aménager le parking de la Chalp près de la maison d'accueil du site nordique.

Dès cet été, les jeunes sportifs en mal d'émotions pourront découvrir le *pump park* réalisé avec le concours de la Région et y retrouver, à proximité, le plaisir de la patinoire.

LA FUSION

La fusion des Communautés de Communes du Guillestrois et du Queyras est en marche. De multiples réunions, différentes études et simulations prospectives en termes financiers ont eu lieu et se poursuivront pour que la nouvelle communauté soit opérationnelle le 1^{er} janvier 2017.

Mais déjà, se profile à l'horizon une nouvelle aventure : la fusion des Communes. Celle-ci pourrait permettre une véritable complémentarité des projets conçus à l'échelle du territoire et mieux financés à ce titre par l'Europe, l'Etat, la Région et le Département. A terme on peut aussi en attendre des économies en termes de fonctionnement. Depuis 50 ans, sous l'impulsion de Philippe LAMOUR les

communes du Queyras ont appris à vivre et à bâtir ensemble. Le temps est sans doute venu de reconnaître en droit une communauté de fait qui n'a cessé de se renforcer depuis un demi siècle.

Bon été à tous et bonnes vacances

Christian Grossan

TRAVAUX EFFECTUÉS



Pump Track

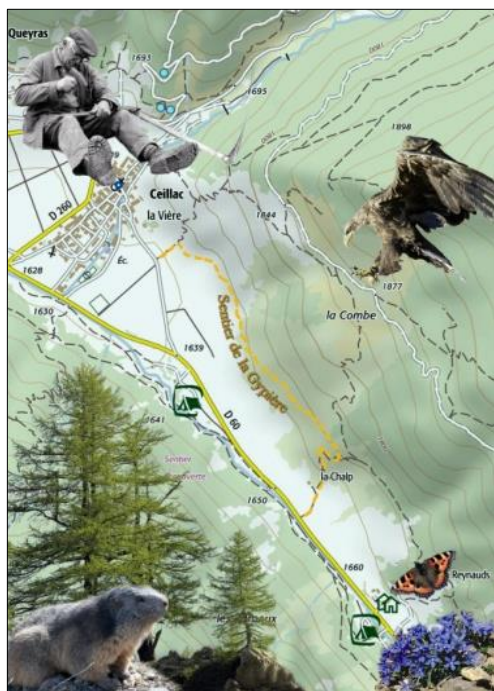
Une *pump track* a été créée à proximité du bâtiment d'accueil de ski de fond ; elle vient compléter l'offre de l'aire de loisirs.

Cette pratique très en vogue s'effectue sur un parcours en boucle, composé de bosses et de virages relevés qui vont permettre aux pratiquants de gagner de la vitesse et de prendre du plaisir sans donner une seule poussée. Elle est accessible aux VTT, aux trottinettes et aux rollers.



Les enfants du village l'ont rapidement investie, il en est de même maintenant pour les enfants de vacanciers.

Le coût de la construction s'élève à 25.000 € avec une subvention de la région se montant à 10.000 €.



Sentier de la Gypièrre

Le sentier de découverte de la Gypièrre, créé en 2015 avec la contribution de Montagne Eco-Passion, a fait l'objet d'un reprofilage afin d'en faciliter l'accès au plus grand nombre et lui donner ainsi un caractère familial.

Le parcours est jalonné d'une dizaine de panneaux d'interprétation dont les thématiques touchent à la lecture de paysage, à l'agropastoralisme, à la toponymie, à la géologie ou encore à la faune et à la flore.



Cimetière

Les travaux programmés au cimetière sont quasiment achevés.

Le portail d'entrée et l'allée centrale ont été requalifiés, la surface dévolue aux tombes a été agrandie par une extension sur la partie nord et le columbarium est en cours de finalisation. Ce dernier permettra d'accueillir, à proximité d'un jardin du souvenir, les urnes des défunts. Globalement, c'est une dépense de 50.000 € qui a été engagée pour laquelle la Région a apporté une aide de 15.000 €.



Agence Postale-Office du tourisme



Début juin a été inauguré le nouveau point d'accueil agence postale-office du tourisme.

La volonté de la Communauté de Communes du Queyras qui possède ces 2 compétences est de développer et de maintenir les services à la population et aux vacanciers. Mais le maintien des deux services s'est avéré difficile à cause de locaux souvent inadaptés et de par le coût de fonctionnement induit (*frais de personnel entre autres*).

C'est pourquoi, les services ont été mutualisés. Cela se traduit aujourd'hui, dans le Queyras, par la création de lieux d'accueil uniques avec un

aménagement de qualité et aux normes, qui permet, notamment, l'accès aux personnes à mobilité réduite. Cela implique aussi une extension des horaires du service postal, avec une ouverture le samedi qui sera certainement appréciée.

Le montant des travaux s'est élevé à 40.348 €, la Poste en prenant 37% en charge, la Communauté de Communes 18 % et la commune 45 %, incluant la création de toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Requalification de l'espace d'accueil au Camping Municipal

Le bâtiment principal du camping municipal qui, depuis son ouverture il y a 30 ans, n'avait pas fait l'objet de travaux structurants, a été réaménagé et mis aux normes. En dehors du remaniement des espaces, l'électricité, la plomberie, les carrelages, la peinture ont été refaits.

Les sanitaires du bâtiment sont désormais pleinement accessibles aux personnes à mobilité réduite et un service de laverie pourra désormais être proposé avec lave-linge et sèche-linge.

Il est à noter que les artisans locaux et le maître d'œuvre qui ont œuvré se sont attachés à respecter les délais imposés qui étaient pourtant particulièrement courts.

Le montant total des travaux s'élève à 73.000 € ttc, ce coût étant totalement absorbé par le cumul des excédents successifs.

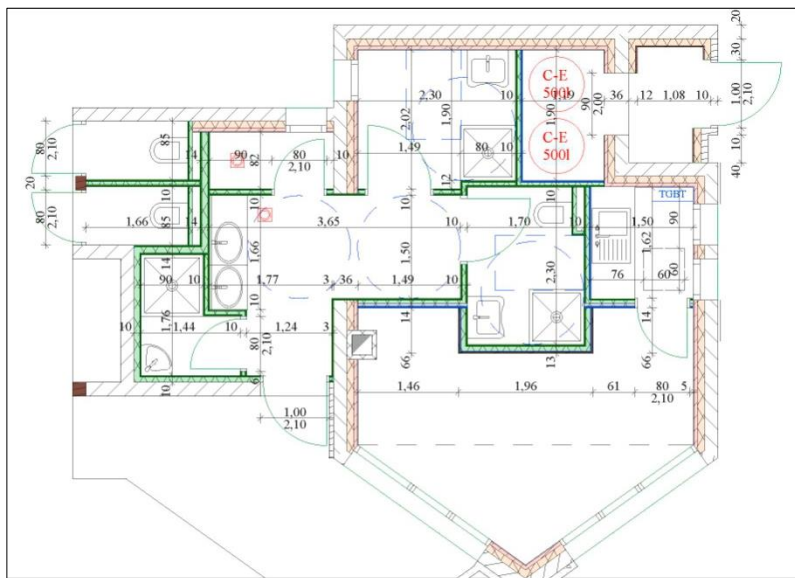
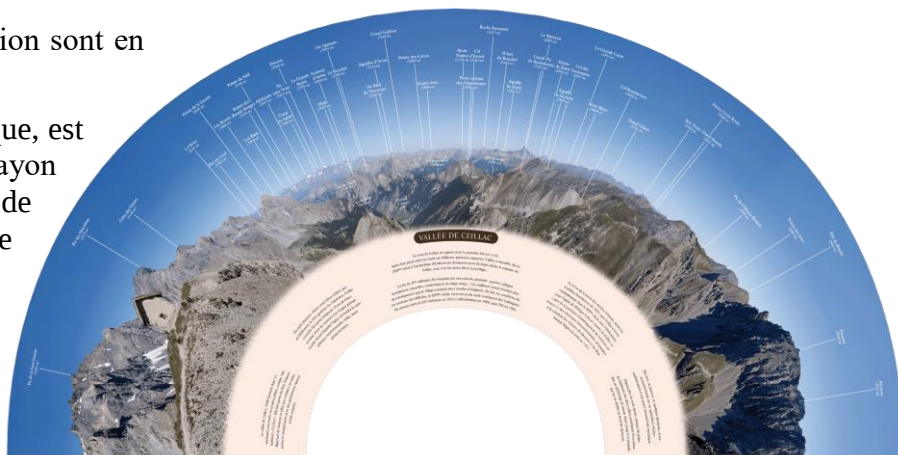


Table d'orientation Tête de Favière

Les panneaux de la table d'orientation sont en fabrication. Ils seront posés dans l'été.

La table, située à 30 m du poste optique, est composée de deux demi-cercles d'un rayon de 1,20 m espacé d'une cinquantaine de centimètres pour laisser le passage. Le premier regarde la vallée de Ceillac, le second celle de la Haute-Ubaye.

Un petit texte présente ces deux vallées dans l'espace laissé libre en bas des panneaux.



Pour cette réalisation, la Commune a bénéficié du concours financier de la Fondation du Patrimoine.

Chemin des cairns insolites



Une vingtaine de sculptures en pierres créées par Monique Eymard jalonne la route du Bois Noir, longue de 7 km.

Le départ de la balade se situe à la cime du village et s'achève au niveau du pont de la Lavine avec une sculpture nommée, comme il se doit, « the End ».

On ne peut que saluer cette initiative, une de plus à mettre au crédit de Monique Eymard qui se dépense sans compter pour égayer le village et ainsi ajouter un plus à l'accueil de nos visiteurs.

BUDGET

L'année 2016 sera la troisième année impactée par la baisse des dotations de l'État aux collectivités territoriales. Et les budgets communaux doivent cette année encore intégrer cette réduction dans leurs prévisions budgétaires. A charge pour les élus locaux d'équilibrer leurs budgets... C'est à cet exercice difficile que s'est livré le conseil municipal de Ceillac, le but, cette année, étant de parvenir à équilibrer le budget sans qu'il soit possible d'espérer dégager un quelconque excédent utilisable pour autofinancer, pour partie au moins, un projet.

Le budget de la commune comprend le budget principal et les budgets annexes de l'eau, du village de vacances et du camping municipal. Il est voté par le Conseil Municipal, après le vote des comptes administratifs (*bilans comptables de l'année écoulée*) avec la présence du percepteur, l'argentier de la commune, qui valide les comptes présentés.

Camping municipal

Ce budget, qui intègre des résultats cumulés conséquents, a permis de réaliser un important programme de travaux de mises aux normes, notamment en matière d'accessibilité des personnes

à mobilité réduites aux toilettes et dans les douches. Globalement, il est arrêté, fonctionnement et investissements confondus, à la somme de 199.514 €.

Village de vacances

En « raclant les fonds de tiroirs » et en évaluant au plus près les dépenses, ce budget annexe a pu être présenté en équilibre pour un montant de

260.260 €, incluant le fonctionnement et les investissements.

Eau potable

Ce budget 2016, prenant en compte les restes à réaliser de l'exercice antérieur qui a vu l'exécution d'une première tranche des travaux de réfection de la canalisation d'amenée d'eau pour un montant de l'ordre de 300.000 €, est pour l'heure équilibré sans recours à l'emprunt pour un montant global de 494.555 €.

Le budget de la commune

Il a été voté à l'équilibre pour ce qui concerne le fonctionnement à hauteur de 1.023.489 €. Pour y parvenir, les dépenses ont été maîtrisées (*réduction de 25 % des subventions et des indemnités de fonction, non remplacement de congés, réduction de la durée d'emploi de l'agent de renfort d'été...*) et les recettes optimisées par une augmentation de 3 % de la fiscalité (*taux inchangés depuis 2009*). Ces recettes ont été appréciées en intégrant le produit de la vente de coupes de bois (40.000 €) et une production moyenne de la micro-centrale du Cristillan (80.000 €).

L'entretien des réseaux, comme celui des bâtiments, n'aura pas trop à souffrir de cette contraction indispensable des dépenses pour prendre en charge le déficit des remontées mécaniques (105.000 €) et le service des navettes (50.000 €).

Pour ce qui concerne la section investissements équilibrée à 912.413 €, et dans l'attente de la suite

réservée à différentes demandes de subvention en cours d'instruction, il comporte essentiellement la poursuite de programmes en cours (*accessibilité des personnes à mobilité réduite dans différents bâtiments, réseaux, signalétique sentiers, patinoire...*) et l'engagement de programmes nouveaux mais déjà prévus en 2015 (*pump track, aménagement paysager du cimetière, création d'un columbarium...*).

Dans le budget, une enveloppe de 159.537 € est identifiée sous l'appellation « opérations non affectées ». Elle fera l'objet de décisions d'affectation lorsque le financement des projets nouveaux aura été finalisé.



LE PARC



Un nouveau bureau : Suite aux dernières élections régionales, un nouveau bureau a été élu au Parc par le comité syndical en février. Christian GROSSAN, maire de Ceillac et jusqu'ici premier vice-président a été élu Président. A ses côtés, siégeront au bureau, comme vice-présidents, Chantal EYMEUD (2^{ème} vice-présidente de la Région), Valérie GARCIN-EYMEUD (conseillère départementale), Christian LAURENS (président de la Communauté de Communes de l'Escarton du Queyras), Jacques BONNARDEL (maire d'Abriès) et Philippe CHABRAND (maire d'Arvieux).

Les missions du Parc : Les Parcs naturels régionaux ont pour vocation d'asseoir un développement économique et social du territoire, tout en préservant et valorisant le patrimoine naturel, culturel et paysager. Il s'agit bien donc de concilier la fixation des populations et la protection du cadre naturel.

Les objectifs : Après un travail important de restructuration de l'équipe technique et de rapprochement de l'institution avec le C.N.P.N. (*Conseil National de la Protection de la Nature*) engagés par le précédent bureau, l'objectif affiché est bien de permettre aux habitants du Queyras de se réapproprier le Parc, outil d'aménagement du territoire, et en premier lieu, d'établir avec les communes et les Communautés de Communes un partenariat confiant.

VVF

Ce projet est le principal enjeu de la mandature dans la mesure où il intéresse un bien communal qui est le premier hébergeur et le premier employeur de la station.

La rénovation, devenue indispensable, est évaluée à 3 millions d'euros. Elle concerne :

- la requalification des logements ;
- la création d'un espace forme-détente ;
- la poursuite des travaux de maîtrise de l'énergie et de transition énergétique.



Le montage du plan de financement qui a déjà donné lieu à différents échanges entre la sous-préfète de Briançon, la Commune, la Région et la direction générale de V.V.F. est en cours. Le projet ne sera réalisable qu'au prix d'une forte participation des partenaires de la Commune.

EN BREF

ALIMENTATION EN EAU POTABLE

La réfection de la deuxième tranche d'alimentation en eau potable, faute de financement est reportée en 2017.

ROUTE DE LA CLAPIÈRE

Le Conseil Départemental qui a en charge l'entretien de cette route a refait le revêtement début juillet.

PATRIMOINE BÂTI

Après état des lieux et une rencontre avec l'architecte des Bâtiments de France, un dossier synthétique a été rédigé. Il a été envoyé au C.A.U.E. (*Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement*), à I.T.05 (*service d'ingénierie du Conseil Départemental*) et à la Communauté de Communes de l'Escarton du Queyras (*réseau de chaleur*).

DÉCHARGE DE LA VISTE



Alors que depuis 2002, toutes les décharges communales devraient être fermées, le site de la Viste, à côté de la déchèterie relais de Ceillac, continue de recevoir des encombrants, des gravats et des déchets verts. Afin de respecter la loi, cette décharge doit être fermée et réhabilitée. Si cela est possible, une partie du site pourra être transformé en installations de stockage de déchets inertes (ISDI) et en plateforme de stockage temporaire des déchets verts et du bois avant évacuation vers les filières agréées.

Ces dépôts sauvages sont à déplorer, d'autant que se trouve à proximité la déchèterie relais, ouverte 3 demi-journées par semaine. Il est de la responsabilité de la Commune d'en assurer la fermeture et la réhabilitation.

Vie pratique

Pour faciliter le fonctionnement des services techniques, veuillez contacter directement le secrétariat de la mairie, pour tout problème rencontré.

Merci

AGENDA

FESTIVOLS (dimanche 31 juillet)



Festivals en est à sa huitième édition et connaît toujours autant de succès, grâce un programme complet concocté par Arlène Buzet, cheville ouvrière de cette belle réussite.

Le programme est toujours aussi riche avec, notamment, compétition de parapentes, baptêmes, montgolfière en vol captif, démonstration de cerfs-volants, jardin du vent, ateliers de cerfs-volants et de micro-fusées, vol de rapaces...

La soirée sera également bien occupée avec, pour commencer, un barbecue concert qui sera suivi

d'une conférence-causerie sur les rapaces puis d'un spectacle et d'un ballet artistique de cerfs-volants illuminés et, pour clore cette grande journée, du désormais traditionnel lâcher de lanternes célestes.



EXPOSITION « MIRER », LUC DUBOST

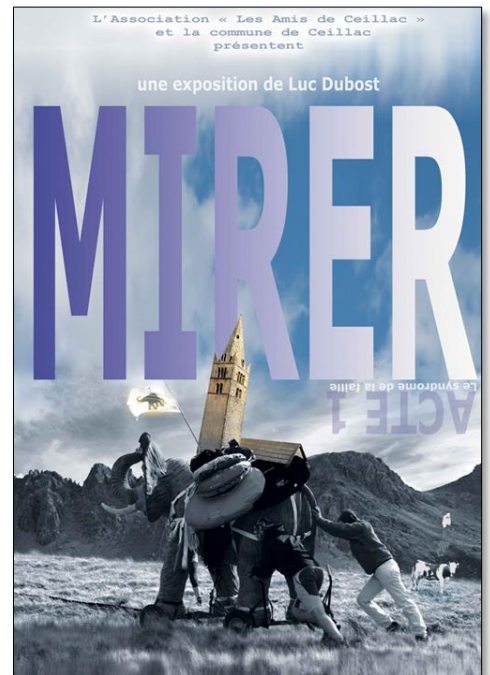
Du 17 juillet au 20 août (de 17 h à 19 h, sauf le samedi), se tiendra l'exposition « Mirer », proposée par les Amis de Ceillac.

Les œuvres présentées et mises en scène par l'artiste, Luc Dubost, permettent de découvrir la traversée des Alpes effectuée en 2014, avec un éléphant grandeur nature créé pour l'occasion, qui a offert aux différents protagonistes l'ayant tiré, poussé et dirigé une formidable opportunité de partage, dans des conditions souvent difficiles qui ont finalement exacerbé la communion et la performance.

Luc Dubost dévoile ainsi une grande fresque synthétique et ouverte sur le temps, des photos évoquant le bivouac avec sa symbolique, une série de marbres gravés, directement lisibles, et une autre série assemblée et révélée par la lumière extérieure qui pénètre dans l'église par le truchement de miroirs orientables. La vidéo est présente aussi pour retracer le périple, hors des voies classiques, ou pour visualiser le regard quotidien d'une vache en alpage ainsi qu'une immense carte sur laquelle le parcours est tracé et jalonné des événements marquants.

L'artiste, tout comme Didier Bertrand, président des Amis de Ceillac, ont tenu, lors du vernissage, à remercier celles et ceux qui ont pu aider à la mise en place de l'exposition.

Cette exposition, comme les précédentes, concourt à donner à la vallée une marque d'ouverture culturelle et répond positivement aux attentes de beaucoup de nos visiteurs.



CONCERTS « LES MUSICALES DU JEUDI »

Comme chaque année, la dynamique Association des Amis de Ceillac propose chaque jeudi un concert dans le cadre des « Musicales du Jeudi » qui est donné à 21 h en l'église Saint-Sébastien, dont l'acoustique se prête parfaitement à tous les styles de musique.

Se produiront les Black Spaghetti, l'ensemble Stavaganza, Nicolas Tamestit avec Pierre Bouyer, l'ensemble Thelia, un trio de chant flûte clavecin, et l'ensemble « Libre comme l'air ».



AUTRES INITIATIVES IMPORTANTES DE L'ÉTÉ

